

**Compte-rendu de la réunion du conseil citoyen de l'Egassairal.
Jeudi 2 avril 2015, salle de réception du Parc des Sports et de l'Amitié**

Présent(e)s : Mmes Baquesne, Camerlo, Mouchalet, MM Arcens, Bazan, Daman, Guiougou (remplace son épouse), Huc, Lignon, Piquemal, Saturnino, Sauvage, Tournier (Bourguignon).

+ 2 procurations

La séance débute vers 18h30.

M. Perrot, Mme Bouisset et Mme Fadda, conseillers municipaux, se présentent.

Une feuille de présence circule. Un tour de table est fait.

Mme Fadda distribue un porte-document aux membres présents.

Elle présente l'ordre du jour inscrit au tableau :

1. Election d'un coordonnateur (-trice) et d'un(e) suppléant(e).
2. Règlement intérieur
3. Prochaine réunion

1 - ELECTION D'UN(E) COORDONNATEUR (-TRICE)

Aucun(e) membre ne proposant spontanément sa candidature, Mme Fadda suggère un mandat de 1 an pour « tester » ces postes.

Au cours d'un nouveau tour de table, 3 candidatures émergent tandis que certains membres proposent leurs compétences (secrétariat, voirie, sport...).

Au final, Mme Mouchelet est élue coordonnatrice, Mme Baquesne et M. Tournier suppléants.

2 – REGLEMENT INTERIEUR

Mme Fadda distribue aux membres qui ne l'ont pas reçu le règlement intérieur proposé par la mairie envoyé avec la convocation. M. Tournier l'informe qu'il a pris l'initiative d'envoyer par mail à tous les membres l'exemplaire du règlement intérieur du conseil de quartier de l'Egassairal dont il était membre afin d'avoir une base de réflexion.

Mme Fadda fait une présentation commentée des différents articles du règlement. Au passage, M. PAIRO rappelle le rôle de relais des élus référents entre le conseil et la mairie dans le deux sens (remontée de demandes-association aux projets municipaux). A la fin de la lecture, il suggère une acceptation immédiate du règlement.

Mme Fadda pense plutôt laisser les membres réfléchir pour le valider lors de la prochaine réunion. M. Tournier se propose de fusionner les 2 textes et de soumettre une proposition de règlement intérieur aux membres par mail avant la prochaine réunion pour sa validation collective. Il évoque également le fonctionnement de l'ancien conseil de quartier (périodicité des permanences et des réunions, rédaction de fiche d'intervention, exemples d'intervention). Certains membres évoquent alors des problèmes à faire remonter (problèmes de circulation rue Rochambeau, problème de déchets et incivilités dans les rues en face le Lycée Diderot...).

3 – PROCHAINE REUNION

Mme Fadda demande de convenir de la prochaine réunion. Après plusieurs suggestions, les membres s'accordent sur le mercredi 6 mai à 18h soit dans cette même salle, soit à celle de la Romaine. Le lieu sera précisé dans la convocation.

Mme Fadda écrit l'ordre du jour au tableau :

1. Discussion et vote du règlement intérieur
2. Choix du fonctionnement (permanence/réunion, commissions, communication)
3. Questions diverses dont celles qui ont déjà émergé lors des discussions.

La séance est levée à 19h40. M Daman emporte les porte-documents à remettre aux membres absent(e)s.